

De l'avenir du cantonnais

Dr. Ting Au, CHENG

City University of Hong Kong

1. Le cantonnais, à identité controversée, reste le seul dialecte chinois, qui, par son homogénéité interne et par son étendue d'usage externe, continue de tenir tête, sur le plan humaniste, au parler officialisé du pays, i.e. le Putonghua (PTH).

1.1 La génèse du cantonnais remonte à il y a deux mille ans, due au contact d'un parler d'origine thaï-kham avec le chinois primitif, qui, traduisant une supériorité certaine sur les plans cultural et économique, vient à s'introduire vers le sud du pays. Le degré de sinisation aidant, le cantonnais évolue en qualité de koiné dans la région avec son homogénéité interne qui en découle.

1.2 Pour des raisons historiques, le cantonnais fut le premier dialecte chinois à "exporter" vers le Sud-Est asiatique et vers l'Amérique du Nord dès la fin du 19^{ème} siècle, si bien que pour longtemps la notion de "langue chinoise" s'assimile en premier lieu au cantonnais et non pas au PTH, puisque le premier se parle et s'enseigne dans presque toutes les communautés chinoises qui parsèment à travers le monde.

1.3 Dans les années 90, l'étude des substrats thaï-kham identifiés en cantonnais a fait surgir une nouvelle lumière sur son identité propre. En effet, Li (1990) lui a attribué ouvertement le statut de "langue indépendante dans le groupe chinois", ce qui ne manque pas de provoquer des répliques acerbes de la part de ceux qui s'en tiennent a priori aux considérations d'ordre politique des choses. Le sujet n'en continue pas moins à susciter l'intérêt d'autres savants (Bauer 1995).

1.4 Pourtant, on s'accorde pour dire qu'il existe, par le temps qui court, deux sortes de cantonnais : cantonnais de Guangzhou (CG) et cantonnais de Hong Kong (CH)(Gao 1990), qui diffèrent l'un de l'autre comme le portugais européen du portugais brésilien, linguistiquement parlant. En outre, si contamination il y a, le CG, plié aux exigences de la planification langagière en vigueur en Chine populaire, s'en sort avec son idiotisme réduit par les effets du PTH, tandis que le CH, qui, libre de toute contrainte administrative, voit son idiotisme autrement enrichi d'éléments peu connus de la langue officielle du pays.

1.5 Des changements de tout ordre sont attendus une fois Hong Kong restitué à la Chine en 1997. Le présent article se

penche donc essentiellement sur la survie du CH dans l'avenir.

2. Avec la restitution de Hong Kong à la Chine continentale en 1997, le paysage langagier passe, par la force des choses, de diglossie (i.e. anglais vs cantonnais) à la triglossie, avec la tentative du PTH de s'imposer dans la vie publique de la communauté.

2.1 L'anglais mis à part, le rôle attribué respectivement au CH et au PTH revêt une signification primordiale dans le bon fonctionnement de la communauté, le degré d'acceptabilité d'un autre parler sur le plan fonctionnel et l'impact psychologique qui en résulte n'étant pas à négliger. Une mise au point pour commencer : d'après les statistiques du gouvernement de Hong Kong, la population locale se chiffrait à 5,8 millions en 1992, dont 98% de Chinois. Parmi eux, 87% utilisent le CH dans leurs communications interpersonnelles (i.e. en contexte familial, amical, etc.) et seulement 1% opte pour le PTH.

2.2 En contexte social, la langue choisie dans l'administration, la juridiction, le commerce et l'enseignement est de loin le CH, si bien qu'incontestablement il est là pour assumer la fonction de survie dans la vie communautaire. En revanche, selon les investigations menées dans la presse en 1992, 50% des personnes interrogées à l'entrevue trouvent utile l'apprentissage du PTH, mais seulement dans la perspective de se préparer pour les emplois d'"au-delà". Ainsi donc, à côté de la fonction de survie qu'assure le CH pour toute la communauté de Hong Kong, le PTH aspire à une fonction lucrative, s'il y a lieu, pour une couche socio-professionnelle bien déterminée.

2.3 Ce qui vient d'être dit concerne l'avant-97, que se passera-t-il après? Déjà un débat couve à propos de la définition de la "langue maternelle". D'apparemment anodine, la question devient assez sérieuse du moment qu'on tente d'insérer que, par le jeu de dualité, il y a lieu de distinguer une langue maternelle individuelle d'avec celle nationale (Jin 1994) et qu'en fonction un peu les choses, le CH, auquel on refuse le statut de "langue indépendante dans le groupe chinois", devra recevoir l'empreinte de l'identité nationale (Huo 1995). N'est-il pas révélateur qu'il y a exactement dix ans plus tôt, le porte-parole de la planification langagière en Chine disait déjà que "la province de Guangdong se doit d'unifier tous les parlers provinciaux par l'intermédiaire du PTH"? 40 ans sont passés depuis la promotion du PTH à travers le pays, l'idée n'en hante pas moins l'esprit des dirigeants, que qui dit expression dialectale dit séparatisme. Le contraire de l'unification.

3. La survie du cantonnais dépend de plusieurs facteurs. Au facteur politique revient le degré d'applicabilité de la politique chinoise dite "un pays, deux systèmes"; au facteur sociologique, le degré de sa maintenance dans la vie communautaire; au facteur académique, le degré d'avancement dans ses études linguistiques.

3.1 L'essence de la politique dite "un pays, deux systèmes" réside dans la coexistence dûment respectée des deux parties. Il en va de même pour le rapport langagier entre le CH et le PTH. Le bon sens exige que l'un n'aille pas sans l'autre, et que la propagation de l'un ne porte pas préjudice de l'autre en quoi que ce soit, car ce n'est pas en fin de compte un procès d'interdiction, d'assimilation forcée, mais un procès de compréhension mutuelle, d'enrichissement mutuel. Denier aux gens le droit de chérir, d'utiliser, de développer, de promouvoir leur langue maternelle, c'est faire preuve du manque de respect, de sincérité et de perspicacité dans la mise en valeur de toute politique ayant pour objectif la stabilité sociale, la prospérité économique et la garantie des droits humains.

3.2 Si le CH arrive à tenir tête au PTH, c'est entre autres grâce à son système graphique, qui l'aide à sortir de l'ornière de "langue de tradition orale", en lui donnant naissance de toute une littérature écrite. Certes, cela ne suffit pas en soi sans l'appui d'une grammaire dialectale au sens classique du terme. Heureusement, dès le début des années 90, de plus en plus de linguistes consentent à travailler là-dessus. Les recherches lexicographique et syntaxique commencent à porter les fruits, à ce point que l'allégation selon laquelle la différence entre le CH et le PTH réside essentiellement dans les faits phonétiques ne tient plus debout. Si la lexicologie comparée permet de faire ressortir les différences majeures dans l'organisation lexicosémantique des deux langues, les faits morpho-syntaxiques révélés situent le CH à une strate autre que le PTH dans le groupe chinois avec par exemple un emploi très ample des particules, ce qui ne va pas sans répercussions non seulement sur la distribution ainsi que la disposition des éléments dans le cadre phrastique de la langue, mais encore sur son identification d'ordre typologique. Plus poussée est l'étude grammaticale des dialects, avec le noble objectif d'inclure toutes leurs données significatives au sein d'une grammaire universelle de la langue chinoise, plus rassurés sont les chances de survie pour eux.

3.3 La survie du CH dans ses formes existantes est un concours de circonstances et de volontés. Nous en sommes confiants, car après tout, le CH est parmi les dialects chinois le dialect le plus dynamique, le plus créatif et le plus ouvert au monde.

References :

- Bauer, Robert S. 1995 Identifying the Tai substratum in Cantonese, lecture donnée en Université de Hong Kong, 27 oct.
 Gao, Hua nian 1990 Sur quelques questions théoriques dans les recherches du cantonnais Actes du IIe ICCYD (International Conference on Cantonese and other Yue Dialects) 8-10
 Jin, Zhu 1994 Sur la définition de la langue maternelle, Wenhuibao (Hong Kong) 31 aout
 Huo, Zhen 1995 La langue maternelle et les droits humains, Mingbao (Hong Kong) 16 oct.
 Li, Jing zhong 1990 Le cantonnais est une langue indépendante dans le groupe chinois Actes du IIe ICCYD 17-21